



FABRICE ARFI

AVEC LA RÉDACTION DE
MEDIAPART

L'AFFAIRE CAHUZAC

EN BLOC ET EN DÉTAIL

L'AFFAIRE CAHUZAC

FABRICE ARFI

AVEC LA RÉDACTION DE
MEDIAPART

L'AFFAIRE CAHUZAC

EN BLOC ET EN DÉTAIL

Don Quichotte éditions

LA RÉDACTION DE MEDIAPART

STÉPHANE ALLIÈS
FABRICE ARFI
LENAÏG BREDOUX
FRANÇOIS BONNET
THOMAS CANTALOUBE
JOSEPH CONFAVREUX
GÉRALDINE DELACROIX
LUCIE DELAPORTE
MICHEL DELÉAN
SOPHIE DUFAU
RACHIDA EL AZZOUZI
LOUISE FESSARD
CARINE FOUTEAU
CHRISTOPHE GUEUGNEAU
MICHAËL HAJDENBERG
JÉRÔME HOURDEAU
DAN ISRAËL
LUDOVIC LAMANT
KARL LASKE
JADE LINDGAARD
MATHIEU MAGNAUDEIX
MATHILDE MATHIEU
LAURENT MAUDUIT
MARTINE ORANGE
ANTOINE PERRAUD
EDWY PLENEL
MICHEL DE PRACONTAL
PIERRE PUCHOT
PHILIPPE RIES
LAURENCE RIZET
MARINE TURCHI

www.donquichotte-editions.com

© Don Quichotte éditions, une marque des éditions du Seuil, 2013.

ISBN : 978-2-35949-164-7

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*« Il y a une quantité considérable de mensonges
tout autour du monde et, le pire, c'est que
la moitié au moins sont devenus vrais. »*
Winston Churchill

« Vous ne trouverez jamais » par Fabrice Arfi

Tout est prêt. Les ultimes vérifications sont faites, les documents sont au chaud, les sources, pour la plupart, se disent disposées à venir témoigner au tribunal en cas de procès en diffamation contre le journal ou, mieux, devant des policiers si une enquête est ouverte sur le fond des faits. Il me faut maintenant contacter le principal intéressé. Il est ministre, qui plus est du Budget, c'est-à-dire des impôts, cet argent solidaire que l'on se doit à tous, et je m'appête à signer un article affirmant que, lui, l'ancien chirurgien et lobbyiste pour les laboratoires pharmaceutiques devenu chouchou du gouvernement et des médias, fraude le fisc depuis vingt ans. Qu'il est, comme l'écrivait Stefan Zweig dans son indispensable biographie de Fouché, une incarnation moderne, nichée au cœur du tout nouveau pouvoir socialiste, de « ce monde où l'on achète la puissance avec de l'argent et où, ensuite, avec la puissance on fait de l'argent ». Et vice versa.

Lundi 3 décembre 2012, 17 heures. J'envoie un mail, contenant cinq questions factuelles, à Jérôme Cahuzac et à son attachée de presse, Marion Bougeard. Il y est question d'un compte suisse non déclaré, d'un transfert

de fonds occultes vers Singapour, d'une alerte fiscale – restée lettre morte – au ministre du Budget UMP Éric Woerth... Je demande à pouvoir rencontrer le ministre pour recueillir, les yeux dans les yeux, sa version des faits. Avant que ne se mette en place une redoutable machine de communication, dont la mission sera de pervertir l'opinion pendant plusieurs mois à coups de « mots » et de « miroirs déformants », comme dans le poème de Paul Éluard (in *Une leçon de morale*, 1948), nous serons, à Mediapart, à l'origine d'une invraisemblable panique.

Mes questions sont d'abord apportées sur un bout de papier par une petite main au ministre à l'Assemblée nationale, où il défend le budget de la nation devant les parlementaires. « Des merdes comme ça, je ne veux même pas être au courant », lance-t-il à l'innocent apporteur de mauvaises nouvelles. À 18 heures, Marion Bougeard, l'attachée de presse de Jérôme Cahuzac, que j'avais connue en 2010 quand elle défendait les intérêts de Liliane Bettencourt, me glisse au téléphone, outrée : « C'est hallucinant comme c'est faux. »

Jérôme Cahuzac, lui, prend attache avec l'un des cofondateurs de Mediapart, Laurent Mauduit, qu'il agonit de textos. Jamais il ne dément vraiment nos informations, il est sur un autre registre : la trahison. Le coup de poignard dans le dos. À chaque suspension de séance à l'Assemblée, le ministre appelle Laurent, qui s'épuise à lui expliquer qu'il n'est pas le bon interlocuteur. Jérôme Cahuzac n'entend rien. Il semble penser que l'enquête que nous nous apprêtons à publier serait en fait une vengeance de Mediapart contre... les oublis de son ministère qui ne nous avait pas conviés à plusieurs conférences de presse. « Je trouve l'éventuelle rétorsion

injuste et totalement disproportionnée », écrit Jérôme Cahuzac dans l'un de ses textos. Au téléphone, le ministre ira jusqu'à dire à Laurent : « C'est vraiment dégueulasse ce que vous faites. C'est comme si vous regardiez sous les jupes de ma fille pour voir si elle est encore vierge. » Edwy Plenel, qui organise un déplacement à Madrid, où il doit accompagner la préparation d'un site espagnol similaire à Mediapart, InfoLibre, se tient informé en temps réel de cette petite guerre des nerfs souterraine qui s'installe à Paris entre le ministre, son entourage et le journal.

Il est 20 heures. Cela fait trois heures que j'ai envoyé mes cinq questions, et un nouvel acteur entre en scène. Il s'appelle Stéphane Fouks, patron de l'agence de communication Euro RSCG, rebaptisée aujourd'hui Havas Worldwide. Je ne connais de lui que ce j'en ai lu : c'est un proche de l'ancien Premier ministre Michel Rocard, il était le responsable de la com' de Lionel Jospin en 2002, il est considéré comme un intime de Dominique Strauss-Kahn... Au téléphone, l'homme est onctueux et venimeux. Il me fait penser au serpent Kaa du *Livre de la jungle*. Son objectif est double : savoir ce que nous avons sous la pédale et nous dissuader de publier. Notre conversation, durant laquelle j'ai vraiment du mal à en placer une, dure une demi-heure. Le communicant me déroule un argumentaire acrobatique, que je pourrais résumer ainsi : « Soit vous avez des certitudes pour votre enquête et je pense que cela ne sert à rien de rencontrer Jérôme [Cahuzac], soit vous avez des doutes et je peux le convaincre de vous voir. » Évidemment, j'explique que nous sommes sûrs de notre fait, que nous avons les sources et les documents qui nous autorisent cette

certitude, et que nous souhaitons simplement, dans le respect de l'échange contradictoire, recueillir le point de vue du ministre. Ni plus ni moins. Libre au ministre d'accepter ou de refuser. Dans une gigue de mots façon douche écossaise, Stéphane Fouks me flatte (« Vous avez vraiment une excellente réputation ») et m'avertit (« On a déjà vu de très bons journalistes se tromper »). Très rapidement, il change de registre, tente toutes les ouvertures possibles. Il me parle du divorce conflictuel du ministre, de la rumeur du compte suisse dont il a lui-même entendu parler « il y a six mois dans un dîner en ville ». Il me précise que lui non plus, d'ailleurs, n'en a pas, de compte suisse. Ce que je ne lui ai jamais demandé.

Le temps passe et nous l'avons pour nous. Après quatre mois d'enquête, Mediapart n'est pas à un jour près pour publier son premier article sur ce qui deviendra « l'affaire Cahuzac ». Ce sont désormais les téléphones d'avocats qui crépitent. Ceux du ministre appellent ceux de Mediapart, et ce qu'ils se disent appartient au secret de leur profession. Au moment de m'endormir, je ne sais toujours pas si je parviendrai à échanger avec Jérôme Cahuzac pour confronter mes découvertes à sa parole. Qu'importe. S'il devait refuser, ce ne serait pas la première fois qu'un article serait publié avec la mention : « Contacté, il n'a pas souhaité s'exprimer. » Mais il n'a pas refusé.

Le mardi 4 décembre au matin, nous apprenons en effet par nos avocats que Jérôme Cahuzac, finalement, est disposé à me recevoir, mais il fait valoir une exigence toute particulière : je dois être accompagné d'un directeur... Rendez-vous est pris à 11 h 30 au ministère du Budget que nous rallions depuis Mediapart à pied avec François

Bonnet, le directeur éditorial du journal. Sur le chemin de l'Hôtel des ministres, une fois entrés dans l'enceinte de Bercy, nous devisons tous les deux sur les conifères de la forêt de Bord-Louviers qui ont été transplantés dans le jardin de la bibliothèque François-Mitterrand. Une façon, je crois, de parler de tout sauf du rendez-vous forcément pénible auquel nous nous rendons, malgré tout, d'un pas décidé. Venir parler avec une personne d'informations qui sont susceptibles de briser sa carrière n'est jamais un moment plaisant. La rencontre avec le ministre n'a pas duré dix minutes. Elle fut lourde, glaciale, désagréable, encore plus pour lui que pour nous, bien évidemment. Sur la table, Jérôme Cahuzac a posé son iPhone noir et nous annonce qu'il enregistre tout de notre discussion. Je colle mon iPhone noir au sien et je lui dis que nous enregistrons aussi. La première question que je pose est simple : pourquoi ne pas avoir déclaré ce compte suisse au fisc ? « Je n'ai pas, je n'ai jamais eu... » nous répond, sans finir sa phrase, Jérôme Cahuzac d'un ton sec et sûr mais qui, au fond, dissimule mal le tourbillon qui paraît l'agiter intérieurement. Il nous affirme qu'il n'a pas l'intention de répéter son démenti « jusqu'à la saint-glinglin » et nous menace d'un procès. S'ensuit un plaidoyer pro domo du ministre qui nous dit combien il fut en pointe contre la fraude fiscale de certains amis de l'ancien pouvoir UMP (comme Takieddine ou Wildenstein, deux affaires que nous connaissons bien à Mediapart...), à l'époque où il présidait la commission des finances de l'Assemblée nationale. J'essaye de m'en tenir à la liste de questions factuelles envoyées la veille. À chaque fois, le ministre esquivé. Un mystérieux déplacement qu'il a fait à Genève avant de prendre, en 2010, la tête de

ladite commission des finances de l'Assemblée? « Pas davantage qu'à Turin, Milan ou New York », assure-t-il, sans vouloir être plus précis malgré nos relances. Une conversation, dont il existe une trace, dans laquelle il disait s'inquiéter de l'existence de son compte à l'UBS? Il répond que cela l'étonnerait. La discussion vire vite au dialogue de sourds. François Bonnet explique, solennel, que Mediapart ne peut pas prendre le risque de publier une telle information si nous n'avons pas toutes les garanties sur sa véracité. Puis le ministre nous congédie, dans un silence de plomb.

De retour au journal, je termine mon premier article, j'y intègre la réaction du ministre; avec François Bonnet, nous discutons de l'ordre de certains paragraphes, de la formulation de certaines phrases. Edwy Plenel relit l'article depuis Madrid et donne son feu vert pour sa publication. Quasiment vingt-quatre heures pile après l'envoi de mes questions à Jérôme Cahuzac, tout est prêt. « Allez, on y va », lance François Bonnet depuis son bureau, avant de cliquer sur l'icône « Publier » qui figure en bas à gauche de notre traitement de texte.

L'affaire Cahuzac, inconsciemment, a commencé pour moi avec l'affaire Bettencourt. Quand nous révélons à l'été 2010 les premières informations sur les liens incestueux entretenus par la Sarkozye avec les obligés de l'héritière de l'empire L'Oréal, le député Jérôme Cahuzac est depuis quelques mois le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale. On le sait peu mais, en France, les pouvoirs du président de la commission des finances sont immenses. Il jouit de larges moyens d'enquête et peut, d'un claquement de doigts, consulter

les dossiers fiscaux de n'importe quel citoyen français. Par pur opportunisme journalistique, je décide donc au mois de juin 2010 de le contacter. Je suis persuadé qu'il pourrait être un interlocuteur précieux dans le dossier Bettencourt, qui met en lumière le rôle trouble d'un ancien ministre du Budget du camp d'en face, Éric Woerth (UMP), et révèle un système de fraude fiscale à grande échelle, mis en place au profit de la milliardaire entre la Suisse et Singapour. Au téléphone, je découvre un homme très pudique sur l'affaire et étonnamment en arrière de la main sur le cas Éric Woerth. Ce sentiment se renforce le 20 juin 2010 quand, à l'antenne de Radio J, le même Cahuzac déclare qu'il n'y a pas d'affaire Bettencourt. « Woerth est un honnête homme », lâche même le député. Fin de l'acte I. Mon trouble disparaîtra avec le temps, emporté par d'autres enquêtes sur les dossiers Takieddine, Karachi ou Kadhafi.

Ce n'est que deux ans plus tard que le nez me piquera de nouveau au sujet de Jérôme Cahuzac. En juillet 2012, *Le Monde* nous apprend qu'un rapport commandé par le tout nouveau ministre du Budget du gouvernement Ayrault blanchit Éric Woerth dans l'affaire dite « de l'hippodrome de Compiègne », qui concerne la vente à vil prix d'un bien de l'État. Les conclusions du professeur Philippe Terneyre, un proche du ministre missionné pour l'occasion, ont de quoi surprendre à Mediapart, qui avait révélé quelques semaines plus tôt un rapport de trois experts de la Cour de justice de la République (CJR), déjà saisie de l'affaire. Leurs conclusions étaient, à l'inverse, accablantes pour Éric Woerth. Et l'on découvre au passage que le rapport Terneyre est d'une maigreur surprenante – une petite vingtaine de pages – et, pire, que son auteur

n'est pas réputé pour être un spécialiste ni des forêts, ni des hippodromes, ni de l'immobilier, là où les experts de la CJR avaient commis une étude circonstanciée de cent cinquante-cinq pages, avec toutes les pièces du dossier à leur disposition. C'est à cet instant précis que je décide de m'intéresser en profondeur à Jérôme Cahuzac, me rappelant mon étrange sensation lors de notre coup de fil au moment de l'affaire Bettencourt. Notre métier consistant à avoir l'esprit mal tourné, je me demande quel est le secret – si tant est qu'il n'y en ait qu'un – qui lie Jérôme Cahuzac et Éric Woerth pour que la clémence du premier fût telle à l'égard du second. Si je m'é gare, j'aurais été pris au piège d'un a priori. Si je vois juste, on parlera alors d'une intuition.

Le journalisme d'initiative, qui consiste à ne pas seulement chroniquer ce que les autres (policiers, magistrats, politiques) font et disent, a toujours quelque chose de vertigineux au départ. C'est un peu comme se retrouver au pied d'une montagne à gravir sans savoir par quelle face l'attaquer. Comme un puzzle dont toutes les pièces seraient éparpillées et retournées. C'est dans ces moments d'incertitudes et de doutes permanents qu'il faut avoir du temps pour le perdre, un joyau professionnel dont Mediapart s'est donné depuis cinq ans les moyens. Il me faut reconstituer l'histoire politique de Jérôme Cahuzac, son parcours au PS, comprendre ses réseaux, éclairer son passé professionnel de chirurgien, gratter le maximum d'informations sur son travail de jeune parlementaire... J'épluche les archives de la presse locale dans le Sud-Ouest, où Jérôme Cahuzac s'est construit un solide destin politique. Je fouille la documentation

foisonnante de l'Assemblée nationale. Je lis toutes ses interviews et ses portraits. Je file à la conservation des hypothèques pour récupérer le maximum d'informations sur son patrimoine immobilier. Je regarde du côté des actes déposés au tribunal de commerce et, là, je découvre sans grande difficulté l'existence d'une société de consultant baptisée Cahuzac Conseil, créée en octobre 1993, deux ans après un passage au cabinet du ministre de la Santé Claude Évin.

Je multiplie les coups de fil et les déplacements pour enrichir ce travail documentaire de récits humains. Chacun comprendra que je ne dise rien ici des sources qui m'ont permis d'avancer dans cette enquête mais, grâce à elles, je vois qu'une vieille polémique porte sur les conditions de l'acquisition en 1994 d'un superbe appartement à côté des Invalides, à Paris. J'apprends qu'en 2000 le député Cahuzac parvient, après un actif lobbying auprès de Bercy, à faire interrompre non sans arrière-pensées électoralistes un contrôle fiscal visant une coopérative agricole du Lot-et-Garonne, où il est élu. L'agent du fisc à l'origine de cette enquête, Rémy Garnier, surnommé « Columbo » par ses pairs et réputé pour être l'un des plus fins limiers de sa génération, deviendra treize ans plus tard l'un des personnages clefs de l'affaire Cahuzac. J'apprends aussi par des sources judiciaires habituelles que Jérôme Cahuzac a été condamné en novembre 2007 pour avoir fait travailler dans sa clinique privée d'implants capillaires une femme à tout faire sans papiers et non déclarée. La consultation du dossier nous montre que la jeune femme était payée chaque mois en liquide, moins que le Smic horaire... Mais surtout, grâce à un petit réseau de sources fiscales, je parviens à connaître dans le détail

pour le début des années 2000 les déclarations de revenus issus de l'activité, que je sais très profitable, de la clinique chirurgicale montée avec son épouse. Surprise : les époux Cahuzac déclarent entre 100 000 et 130 000 euros par an pour tous les deux. Cela semble très maigre au regard des profits dégagés par la clinique.

Nous sommes au mois d'octobre 2012 et je comprends que le rapport de Jérôme Cahuzac à l'argent (non pas qu'il en ait beaucoup, mais ce qu'il en fait de potentiellement illégal) devient la priorité de mon enquête. Et voilà qu'après plusieurs semaines de tentatives infructueuses je parviens à obtenir un rendez-vous avec quelqu'un dont on me dit qu'il en sait long sur la part d'ombre de Jérôme Cahuzac. C'est le genre de personne qui navigue dans les milieux poisseux de l'information souterraine. Je m'ouvre de ce rendez-vous, qui n'a pas encore eu lieu, à un confrère de Mediapart, Michaël Hajdenberg. J'ai cette idée qui me trotte dans la tête d'une sous-déclaration fiscale liée aux revenus de la clinique. Autour d'un verre, nous tombons d'accord avec Michaël, toujours de bon conseil : il faut y aller au culot et parler à la source d'un compte à l'étranger, dont nous ne savons strictement rien à cette époque. Le rendez-vous aura lieu le lendemain, un soir glacial d'automne, au Café de Flore, à Saint-Germain-des-Prés. Pas l'endroit le plus discret de Paris. Lors de la conversation, je parle du compte caché, comme si c'était un acquis. Le culot paye. La source, que nous avons surnommée « Chocolat » avec Michaël, me lance de but en blanc : « Vous ne trouverez jamais. » La phrase m'est jetée comme un défi et je comprends que, oui, il y a bien un compte caché à l'étranger. Le plus dur reste à faire, mais la certitude est là pour la première fois.

Comme n'importe quel journaliste, j'ai avec mes sources un pacte sacré : ne pas les trahir. Je n'aiderai donc en rien leur découverte mais je peux affirmer que j'en ai rarement eu autant, aux meilleurs endroits, dans une même affaire, qu'elles soient fiscales, liées aux services de renseignements, bancaires, politiques et personnelles. Déployant toute mon énergie sur le compte caché de Jérôme Cahuzac, dont je ne connais alors ni la banque ni le pays, je reprends à zéro toutes les pistes déjà explorées. Une première clef m'est offerte par le dossier France-Prune, cette coopérative agricole dont le contrôle fiscal engagé par l'inspecteur Garnier fut interrompu par le député Cahuzac en 2000. Grâce à des sources judiciaires, je découvre dans les archives du tribunal administratif de Bordeaux que l'agent Garnier, poursuivi par l'administration fiscale pour avoir consulté le dossier fiscal de Jérôme Cahuzac sans raison apparente, avait, pour se défendre, adressé en juin 2008 à sa hiérarchie une alerte sur les soupçons d'un compte suisse non déclaré du député socialiste. L'inspecteur des impôts disait avoir eu deux « aviseurs » qui l'ont renseigné et il réclamait à l'administration l'ouverture d'une enquête poussée sur le cas de Jérôme Cahuzac pour vérifier ou infirmer le terrible soupçon. Quelle ne fut pas ma stupeur quand je découvre que le courrier de Rémy Garnier est aussi adressé au ministre du Budget de l'époque, un certain Éric Woerth, et que sa demande d'enquête est restée lettre morte. Peut-être tenais-je là l'explication du lien entre MM. Woerth et Cahuzac.

C'est en multipliant les rendez-vous et les sources, en France, en Suisse et en Belgique, que j'entends parler pour la première fois, fin octobre 2012, de l'existence d'un

enregistrement qui permettrait, me dit-on, de confondre Jérôme Cahuzac sur son compte suisse. De fil en aiguille, je rencontre des personnes fiables qui disent avoir entendu l'enregistrement, je comprends que le document a circulé entre plusieurs mains, notamment celles de l'ancien juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière, qui avait affronté Jérôme Cahuzac aux élections législatives de 2007. Je parviens ensuite à écouter l'enregistrement une première fois, avant d'établir précisément les circonstances de sa réalisation. Elles sont rocambolesques, comme chacun le sait : Jérôme Cahuzac laisse un message involontaire sur la boîte vocale de son futur adversaire aux municipales, Michel Gonelle, tandis qu'il parle avec un interlocuteur de son compte à l'UBS... Mais ce qui est invraisemblable n'est pas forcément faux. Je réussis finalement à obtenir une copie de l'enregistrement ; les verres d'Armagnac bus avec la source ne sont pas totalement étrangers à cette réussite, je crois. Nous faisons immédiatement venir au journal un ingénieur du son pour nous aider à déterminer si, techniquement, la bande a été truquée : il nous répond qu'elle est parfaitement intègre. Dans le même temps, nous parvenons à faire authentifier la voix de Jérôme Cahuzac auprès de plusieurs personnes de sa connaissance, mais aussi celle de son interlocuteur, le gestionnaire de fortune Hervé Dreyfus, pièce maîtresse de la dissimulation fiscale de nombreuses fortunes françaises.

L'histoire devient de plus en plus limpide et les recoupements se multiplient de jour en jour. Ici, un ancien colonel de la DGSE reconverti dans le privé qui me donne des informations sur le compte à l'UBS de Jérôme Cahuzac et ses liens avec l'industrie pharmaceutique ; là, un

Sommaire

« *Vous ne trouverez jamais* », 9
par Fabrice Arfi

1. L'enquête, 27
2. La bataille, 85
3. Le retournement, 161
4. La déflagration, 201

La mafia de l'évasion fiscale, 271
par Edwy Plenel

Réalisation : Cédric Scandella
Impression: CPI Firmin-Didot à Mesnil-sur-L'Estrée (Eure)
Dépôt légal: mai 2013. N°112698 (00000)
Imprimé en France